

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25139560***TRIBUNAL DE L'ENTREEPREE
DU HAINAUT**24 OCT. 2025**

DIVISION MONS

Greffe

N° d'entreprise : **822 660 958**

Nom

(en entier) : **Agence de Développement Local de Frameries**(en abrégé) : **ADL de Frameries**Forme légale : **Association Sans But Lucratif**Adresse complète du siège : **Rue Archimède, 1 à 7080 Frameries****Objet de l'acte : Modification des statuts**

1) Approbation de la liste actualisée des membres effectifs et administrateurs de l'ADL

L'assemblée générale du 28 avril 2025 a acté :

- la démission de Monsieur Deligne Michel, membre effectif et administrateur de l'ASBL
- la démission de Madame Crombez Barbara, membre effectif et administratrice de l'ASBL
- la démission de Madame Spanoghe Michela, membre effectif et administratrice de l'ASBL
- la démission de Madame Laurent Katty, membre effectif et administratrice de l'ASBL
- la démission de Monsieur Stiévenart Ghislain, membre effectif et administrateur de l'ASBL
- la démission de Monsieur Cacciapaglia Giovanni, membre effectif et administrateur de l'ASBL
- la démission de Monsieur Grouselle David, membre effectif de l'ASBL
- la démission de Monsieur Grigorean Andreas, membre effectif de l'ASBL

- Pour que l'Assemblée Générale puisse voter valablement la mise en conformité des statuts, la liste des membres effectifs de l'ASBL doit être actualisée.

Liste actualisée des membres effectifs :

8 conseillers communaux :

Monsieur DISABATO Emmanuel

Monsieur COUPE Geoffrey

Monsieur SOTTEAU Joel, Rue Montavaux 71, 7080 Frameries

Madame VAN HOUT Florence, Rue Franklin Roosevelt 98, 7080 Frameries

Monsieur MALOU Arnaud, Rue du Chêne 71, 7080 Frameries

Monsieur CAUDRON Jérôme, Rue de la garde 55, 7080 Frameries

Madame DIEU Sophie, Rue de la Bouverie 15, 7080 Frameries

Monsieur GOFFIN Guillaume, Rue de la colline 174, 7080 Frameries

- 12 membres représentant les acteurs locaux et figurant dans la plateforme stratégique de développement local de Frameries :

IDEA, 0201105843, représenté par Thibaut Stéphanie, rue de Nimy 53, 7000 Mons

UCM, 0479713894, représenté par Bertiaux caroline, Chaussée de Marche 637, 5100 Namur

GPCA, 04529627832, représenté par Deligne Michel, rue des alliés 122b, 7080, Frameries

UCI, (en attente d'un nouveau représentant)

Parc Naturel des Hauts Pays, 0833690155, représenté par Demoustier Jocelyne, rue des Jonquilles 24, 7387 Honnelles

Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et Agriculteurs, 0419801647, représenté par Henriquet Serge, Place de l'Illion, 15, 5000 Namur

Maison du tourisme de la région de Mons, 0476084512, représenté par Mazza Christophe, Grand place 27, 7000 Mons

Centre Culturel de Frameries, 0471310528, représenté par Robert Patrick, rue des Alliés 41, 7080 Frameries

Sparkohl, 0462311896, représenté par Gilliard Yannick, rue de Mons 3, 7080 Frameries

Fabrique de théâtre, 0409759870, représenté par Cordy Valérie, Rue de l'industrie 128, 7080 Frameries

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Mission Régionale pour l'Emploi de Mons Borinage (MRMB), 0452818962, représenté par Spanoghe Michela, rue de France 2, 3e étage, 7080 Frameries
Centre Public d'Action Sociale de Frameries, 0212372293, représenté par Wattiez Virginie, Rue du Chapitre 1, 7080 Frameries

Aucun membre effectif ordinaire:

L'Organe d'Administration est composé de 6 administrateurs:

Disabato Emmanuel, - Président

van Hout Florence, Rue Franklin Roosevelt 98, 7080 Frameries – Vice-présidente

Goffin Guillaume, Rue de la colline 174, 7080 Frameries - Trésorier

Deligne Michel, rue des alliés 122b, 7080, Frameries

Spanoghe Michela, rue de Flénu 2, 7033 Cuesmes

Caudron Jérôme, Rue de la garde 55, 7080 Frameries

Art. 25.1 : Engagement de l'association

Les actes qui engagent l'association, autre que de gestion journalière, à moins d'une délégation spéciale de l'organe d'administration, sont signé par le président et un administrateur, ou à défaut par deux administrateurs, lesquels n'auront pas à justifier de leurs pouvoirs à l'égard des tiers.

Art. 25.2 : Engagement de l'association (non-judiciaire)

Les actes qui engagent l'association, autre que de gestion journalière, à moins d'une délégation spéciale de l'organe d'administration, sont signé par le président et un administrateur, ou à défaut par deux administrateurs, lesquels n'auront pas à justifier de leurs pouvoirs à l'égard des tiers.